

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 19 MARS 1980 - No 54 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Mobilisation populaire pour le procès de Quimper

DES MILLIERS AVEC CEUX DE PLOGOFF

- Tous les inculpés ont été libérés lundi soir
- Nouvelles exactions policières



Les uniformes noirs, dépêchés en masse quadrillent le Cap en permanence.

1 800 CRS et gendarmes mobiles, le préfet du Finistère avait vu grand, mais les 7 à 8 000 personnes qui étaient venues apporter leur soutien à ceux de Plogoff, étaient bien décidés à ne pas se laisser faire. Le palais de justice était cerné par les CRS, tandis que les gendarmes mobiles, équipés de deux camions à eau barrait le quai. Provocation ou inconscience ? Toujours est-il que parmi ces escadrons de gendarmes, des témoins reconnaissaient le jeune lieutenant dont les hommes ont tabassé Robert Gonidec de Ploare à Pont-Croix vendredi dernier. Toujours hospitalisé, celui-ci risque de perdre un œil.

Ce qui devait arriver arriva : au bout de plusieurs heures de face à face, alors que trente manifestants seulement avaient pu pénétrer dans la salle d'audience, (ce qui n'avait pas contribué à faire baisser la tension), quelques quolibets lancés au CRS suffisaient à entraîner de leur part une brutale agression. Le camion à eau

s'avancait, alors que des dizaines de grenades étaient tirées à tir tendu. Touché au visage, un manifestant a dû être hospitalisé dans un état sérieux. Une fois de plus, des journalistes étaient matraqués. Au même moment, des flics tabassaient un militant du PSU, réalisant ainsi la promesse qu'il lui avaient faite peu avant que n'éclatent les incidents : « Toi, le Dilosquer, tu auras ta ration ».

Alors que le gros de la manifestation se regroupait sur les allées de Locmaria de l'autre côté de l'Odé, près de 1 000 personnes étaient repoussées vers le centre-ville où elles se formaient en chaîne afin de s'opposer aux ratonnades, et résistant victorieusement aux CRS qui chargeaient en camionnettes. Commencés vers 19 h, les affrontements allaient durer jusqu'au verdict : en de nombreux endroits, de gros groupes de manifestants particulièrement tenaces faisaient face aux flics. Beaucoup de personnes ont été tabassées, en particulier

dans les entrées d'immeubles.

Vers 22 h 30, au moment du verdict, les affrontements cessaient et les manifestants commençaient à se disperser en bon ordre, ayant démontré une fois de plus leur volonté de défendre le droit de manifester. A ce moment là, 3 000 personnes manifestaient encore de l'autre côté de la rivière face au palais de justice.

Sur les deux prévenus qui étaient en liberté provisoire, Pergolizzi de Nice a été relâché. L'autre, Bernard Guyader, a eu 15 jours de prison avec sursis.

Tous les prévenus qui étaient en détention sont condamnés à un mois de prison ferme mais le tribunal a estimé qu'il n'y avait pas lieu de les maintenir en détention. Cela veut dire qu'ils ont 10 jours pour faire appel de ce jugement et qu'en attendant de passer devant la Cour d'appel de Rennes, ils demeurent en liberté ! Le dernier prévenu Philippe Quéré, a été condamné à 15 jours de prison ferme.

Tous les inculpés sont donc sortis libres du palais de justice de Quimper lundi soir.

La riposte d'Edmond Maire

Edmond Maire, et avec lui la direction CFDT tout entière, ne sont pas décidés à supporter plus longtemps les attaques calomnieuses des dirigeants du PCF. Il l'a réaffirmé solennellement lundi au cours d'une conférence de presse. La coupe est pleine, ont dit en substance les dirigeants cégétistes, nous avons décidé de donner un coup d'arrêt.

Dans une interview, un responsable fédéral du PCF du Territoire de Belfort avait accusé nommément le secrétaire général de la CFDT d'avoir « pacifié l'Algérie au koudou... torturé les militants de la liberté... saisi la presse qui témoignait ».

Ayant demandé à la direction du PCF de désavouer les ignominies déversées par leur dirigeant local, Edmond Maire se vit accusé par Fiterman de se livrer à une opération anticommuniste.

C'en est assez, ont estimé les dirigeants de la CFDT qui ont fait part de leur détermination de riposter avec vigueur aux pratiques des dirigeants du PCF.

Lire page 4

Les côtes bretonnes ne seront pas un cimetière pour les pétroliers

Lire page 7

Le déficit croissant du commerce extérieur français

Lire page 4

Sahara occidental : le Front Polisario inflige une cinglante défaite à l'armée marocaine

Selon le Front Polisario, une grande bataille s'est déroulée entre les forces armées saharouies et les soldats marocains.

La bataille a duré dix jours, du 1er au 11 mars et le champ de bataille couvrait 120 kilomètres environ. Les soldats engagés par le régime d'Hassan II étaient au nombre de 7 000, tous membres des troupes d'élite dotées d'un armement moderne. Cette supériorité matérielle n'a pas empêché les guérilleros saharouis d'infliger aux troupes marocaines une défaite cinglante, faisant 2 000 morts parmi les Marocains.

L'après-combats est confirmée par les cadavres de militaires marocains qui gisent par dizaines, aux côtés des blindés calcinés et des caisses d'obus éventrées.

Selon les documents saisis par le Front Polisario, l'objectif de l'armée marocaine était de lancer une grande opération de ratissage. Selon un capitaine fait prisonnier, « le haut commandement marocain, y compris le général Ahmed Dlimi et le colonel Mabrouk, ont personnellement assisté à la déroute de leurs troupes en suivant les combats à la jumelle ».

Le roi du Maroc, Hassan II, a déclaré à France-Inter que « de très gros accrochages ont eu lieu au Sud du Tan-Tan ». Cette nouvelle défaite marocaine amènera-t-elle le Maroc à négocier avec le Front Polisario ? C'est la question que chacun se pose.

Claude LIRIA



L'unité d'action syndicale à la source Perrier

Après avoir interviewé les militants de la section CFDT de l'usine Perrier de Vergèze, dans le Gard, Michel Lopez s'est entretenu, il y a quelques jours, avec ceux de la section CGT. Les problèmes de l'unité syndicale, des formes de lutte, de la démocratie ont été largement discutés. On a abordé aussi les questions soulevées par l'intervention soviétique en Afghanistan. Nous publions aujourd'hui le début de ces intéressants propos. La suite paraîtra dans notre prochaine édition.

L'usine Perrier compte normalement 2 300 travailleurs. Mais à la suite de la résiliation des contrats de 200 travailleurs saisonniers, en septembre-octobre 1979, et du retard dans l'embauche des saisonniers en 1980, les effectifs actuels sont d'environ 2 000.

Le syndicat CGT compte aujourd'hui 530 adhérents. En avril 1979, lors des élections professionnelles, ses candidats ont obtenu 910 voix pour 1 208 votants dans le collège ouvrier. Le secrétaire du syndicat et trois autres responsables syndicaux avec lesquels s'est entretenu Michel Lopez ont tenu à souligner que ce qu'ils disent ici est le fruit de leur expérience et qu'ils ne prétendent pas donner des leçons aux autres, que leur travail est encore perfectible que tout est encore loin d'être bien huilé.

Interview du syndicat CGT de la Source Perrier, à Vergèze

Réalisée par Michel LOPEZ

► Comment se présente le problème de l'unité syndicale dans votre entreprise, d'une manière plus générale qu'elle est votre conception de l'unité d'action ?

Je suis un peu embêté pour répondre à cette question car j'ai pas l'impression qu'il y ait ici une unité syndicale profonde telle qu'on souhaiterait la voir partout. Si j'avais à définir l'unité telle qu'elle se pratique ici, avec la CFDT, je préférerais plutôt que d'employer le terme d'unité syndicale, employer celui de « convergence », « recherche d'une convergence de points de vue pour une action à un moment donné ». De ce côté-là, depuis 1967, on peut dire qu'il n'y a pas eu tellement de problèmes avec la CFDT quand il s'est agi de problèmes revendicatifs, sur la boîte. Ce qui est déterminant, c'est la recherche du rapport de forces, et en ce sens, je rejoins un peu la préoccupation des camarades CFDT, mais je crois que c'est une vue étroite du rapport de forces... il n'y a pas que le moment où on demande aux travailleurs de rentrer en action qui compte, il y a tout le reste, c'est-à-dire, améliorer, consolider pour aller plus loin. On a arraché des trucs pendant la grève, mais si on pouvait faire le bilan — et il faudra le faire — de tout ce qui a été amélioré entre temps par le maintien d'une pression, d'un rapport de force à tous les niveaux des institutions syndicales. C'est à ce moment-là que les institutions telles que les délégués du personnel au comité d'entreprise, CHS (unité hygiène et sécurité) prennent toute leur raison d'exister, tout au moins

dans notre façon de voir... on peut pas demander aux travailleurs d'être mobilisés douze mois sur douze, mais il faut que les organisations syndicales, elles, le soient. C'est un complément indispensables au moment où l'on est obligé de frapper pour obtenir une revendication.

Donc, avec la CFDT, c'est plutôt une convergence de volonté commune à un certain moment pour aller à l'action, parce que en cours d'année, sur d'autres problèmes, il n'en est pas de même.

Sur le plan revendicatif, il n'y a pas grand chose à dire, mais il n'y a pas que ça pour maintenir le rapport de force ; il y a quand même une dénonciation du système, une série de choses à faire sur le plan idéologique, et à ce niveau-là, il n'y a pas d'unité !

Sur des problèmes qui se sont posés à nous ne serait-ce que sur le plan idéologique, comme par exemple le problème de l'emploi des femmes et il y a des gens dans l'entreprise en tant que syndicat à prendre position.

Tu sais comme c'est, il y a toujours un racisme féminin, ça allait un peu à contre-sens, à contre-courant des idées de certains, même de beaucoup, qui disaient : « Oui, vous poussez à la roue, il va falloir embaucher des femmes et il y a des gens qui sont chômeurs, elles ont toutes un mari qui travaille, ça fait un double salaire, etc ». On a pris le contrepied, il a fallu une campagne d'explication qui a été importante et on a été les seuls.

Un autre exemple. Le racisme : on est le seul syndicat qui ait abordé de front le problème de l'immigration, le problème du

racisme, ce sont deux points vachement importants. Ou encore les journées d'action régionales du 5 avril 1976 à Montpellier. On a été les seuls à prendre une position ferme, non seulement pour faire la grève, mais pour aller à la manifestation, défilé à côté des viticulteurs. Si tu abordes pas ces problèmes sous prétexte qu'ils te gênent et si tu t'en tiens uniquement aux revendications de certains sans en regarder la portée et si tu fonces de dessus, tu peux te retrouver roincé, car les gens quelquefois n'ont pas une vue juste, toute revendication doit être étudiée. Et quelquefois, on doit expliquer que ce n'est pas de cette façon qu'on doit poser les problèmes... (et il donne l'exemple d'une mauvaise revendication qui divisait les travailleurs).

► Les dernières rencontres confédérales CGT-CFDT de janvier n'ont rien donné de particulier, qu'en pensez-vous ?

Sans nous étendre là-dessus, disons que si les choses n'ont pas avancé sur un plan national, et on est d'autant plus à l'aise pour le dire qu'on l'a dit à la réunion des syndiqués, c'est pour des raisons qui à notre avis, n'ont rien de syndical. La CGT et la CFDT ce sont deux courants de l'union de la gauche qui s'affrontent et avec des conséquences logiques de ce qui se passe au niveau politique en particulier entre le PS et le PCF. Cela ne cesse de nous inquiéter car la bourgeoisie redresse de plus en plus la tête.

► La CGT a lancé seule une quinzaine d'action en février,

qu'en pensez-vous, comment cela s'est-il traduit dans votre entreprise ? D'une manière générale, que pensez-vous de ces initiatives confédérales, grèves de vingt-quatre heures, quinzaines, actions par branche, etc. qu'il y a-t-il de bon ou de mauvais ?

Par rapport au problème des libertés on a reproduit le dossier de la VO, qui est un bon dossier, disons que ça a été plus une démarche informative, on peut pas appeler ça une action.

Pour ce qui est des rencontres confédérales, il y en a eu des accords ; presque chaque année la CGT et la CFDT se rencontrent et ça se termine par des journées nationales ; on peut se poser la question de savoir si c'est efficace. Le principe en soi n'est pas critiquable, mais on a l'impression que c'est plutôt pour ne pas rien faire que la recherche réelle d'une efficacité.

Depuis maintenant trois ans, les patrons ont redressé la tête, Barre en figure de proue avec toute son arrogance contre nos revendications, nous on pense que ces initiatives risquent à terme d'avoir un effet contraire... il y a des endroits où les gens se cassent la gueule, se dégoutent, ils disent on a fait ça dans le cadre de la semaine d'action, ça a rien donné, on a fait des jours de grève etc. Les gens finissent pas se lasser, par ne plus y croire. On a une dé-mobilisation en chaîne et une difficulté beaucoup plus grande de re-mobilisation.

► Que pensez-vous qu'il faudrait faire ?

On y a réfléchi à tout ça, on a demandé à la confédération non pas de lancer des mots d'ordre, ni de dire il faut faire des grèves de vingt-quatre heures ou des quinzaines par région, parce que l'exemple montre que là où on a obtenu quelques résultats, c'est les endroits où réellement ça a cogné.

Etant donné qu'on a la chance — malgré des défaillances et des faiblesses — d'avoir une organisation syndicale, la CGT, qui est quand même solidement structurée, notre idée qu'on a proposée à la confédération, c'est de lancer une consultation. S'adresser aux travailleurs en disant, voilà, les journées nationales nous ont permis de déboucher sur rien, les 15 par région, par branche, etc. n'ont pas et il s'en faut, donné les résultats qu'on attendait, on en est toujours au même point...

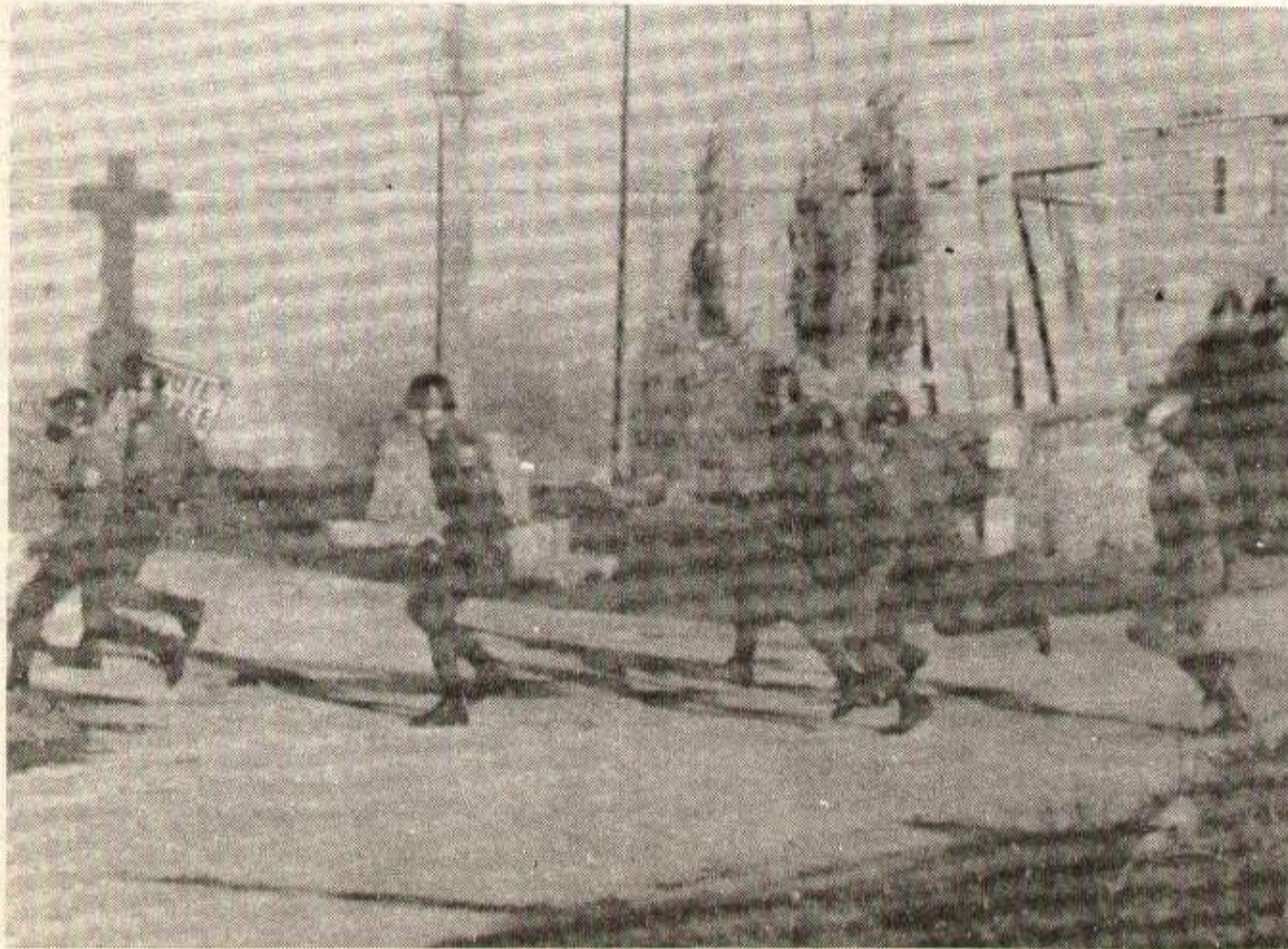
Face à cette situation, est-ce que tous les travailleurs, toutes catégories confondues seraient prêts, tous ensemble, à se lancer dans une action longue et dure, susceptible de bloquer l'économie.

► Tu veux parler d'une grève générale illimitée à l'échelon national ?

Attention, ne pas l'imposer, mais une consultation pour savoir si les travailleurs de France seraient prêts à s'engager dans une action de longue durée pour essayer de mettre un terme à la situation qu'on nous fait.

Témoignage

Pont-Croix livrée à la soldatesque



Une scène devenue habituelle au Cap Sizun.

Après leur retour au casernement de Pont-Croix, vendredi soir, les gardes-mobiles se sont livrés à des exactions dans toute la ville.

A 18 h 30, en effet, alors que plusieurs centaines de manifestants se rassemblaient près du séminaire où sont cantonnés 4 escadrons de gendarmes mobiles, les flics sortaient rapidement et chargeaient violemment la manifestation, tandis que plusieurs pelotons sillonnaient la ville montés sur des camions militaires, lançant des grenades à gaz CS, et matraquant au hasard les personnes qui se trouvaient sur les bâtiments de la gendarmerie locale, un jeune manifestant blessé était allongé sans connaissance. Malgré les demandes pressantes d'habitants de Pont-Croix, les flics refusaient d'appeler une ambulance. Un groupe de gendarmes locaux surgissaient alors et bondissaient sur Hervé Debois, journaliste à *France-Inter*, qui fut entraîné à l'intérieur des bâtiments où il fut copieusement tabassé par les gendarmes locaux. Il a dû passer une partie de la soirée à l'hôpital et son matériel — magnétophone et micro — a été détruit. Ce journaliste a porté plainte. Comme des reporters présents photographiaient la scène, les gendarmes mobiles se ruèrent sur eux pour les matraquer. Eugène le Droff, photographe au *Télégramme de Brest*, reçut ainsi deux violents coups de matraque, puis 1 quart d'heure plus tard 1 coup de poing à l'arcade sourcilière, alors qu'il portait en évi-

ce son brassard de presse. Pour justifier le comportement de ses nervis, la préfecture a accusé ces journalistes d'avoir renseigné les manifestants sur les mouvements des flics, alors que les manifestants les plus proches étaient à plus de 50 mètres de là.

Un peu plus tard, nos deux correspondants qui passaient devant un barrage de gendarmes mobiles furent reconnus et insultés par le capitaine Le Teno (c'est ce capitaine qui dirigeait de l'hélicoptère les mouvements des flics à Plogoff), qui leur lançaient rapidement 6 flics aux trousses, nos deux journalistes furent alors violemment tabassés. C'est l'heureuse arrivée d'un groupe de journalistes parisiens qui mit fin au tabassage. Quelques minutes après, un groupe de flics s'acharnaient sur 1 manifestant à terre. L'un lui soulevait les jambes, d'autres lui bourraient le dos de coups de rangiers, d'autres encore le frappaient au visage à coup de «matraque». En fait une de ces matraques a été récupérée plus tard. Elle avait été découpée dans un câble haute tension (quatre fils de cuivre gainés dans du caoutchouc noir). Elle pesait 750 grammes, il y avait au moins un peloton de gendarmes équipés de telles armes. Arrivait alors sur les lieux, le docteur Helias (ce médecin généraliste d'Audierne avait témoigné en faveur de Clet-Ansquer), pour soigner le blessé. Une vingtaine d'habitants de Pont-Croix et quelques manifes-

tants se regroupaient alors autour du blessé afin d'empêcher que les gardes-mobiles ne l'embarquent dans leur «ambulance». Les pompiers de Pont-Croix arrivaient ensuite pour le conduire à Douarnenez où il est toujours hospitalisé, de même que le manifestant blessé devant la gendarmerie.

Le scandaleux comportement des flics à Pont-Croix ne les a pas servis face à la population locale qui semble bien avoir ouvertement bas-

culé en bloc contre la présence policière et le projet de centrale. De chaque maison sortaient des habitants qui conspuaient les gardes-mobiles et qui ouvraient leurs portes aux manifestants; spontanément, des journalistes, des manifestants et des habitants se rassemblaient pour réunir des témoignages contre les exactions policières.

Corresp. FINISTERE

Procès à Rouen

Un permanent du PCF condamné pour violences contre une militante féministe

C'est lundi 17 mars qu'a été rendu par le tribunal de Rouen le verdict dans le procès pour coups et blessures volontaires, procès qui opposait Anne-Marie Cardon, militante féministe rouennaise, à Raymond Lecacheur, permanent du PCF et adjoint au maire de Montivilliers près du Havre.

On se souvient (voir nos éditions datées des 15 et 20 février) qu'Anne-Marie Cardon, soutenue par plusieurs organisations de femmes et par le planning familial, avait porté plainte à la suite du vidage et du tabassage dont elle avait été victime de la part de Lecacheur. C'était le 19 novembre dernier alors, qu'accompagnée d'autres militantes rouennaises ayant participé

à la marche des femmes du 6 octobre, elle s'était rendue à un rendez-vous avec Roland Leroy au siège du PCF de Seine-Maritime. Jugeant certainement que les explications qu'il pourrait donner sur la manière dont *L'Humanité* avait rendu compte de cette marche, ne seraient pas très convaincantes, Leroy avait finalement refusé de les recevoir et les avait fait expulser par une dizaine de gros bras.

Au cours de cette opération menée sans ménagement et émaillée d'insultes sexistes «salopes, mal baisées...», Lecacheur devait s'acharner particulièrement sur Anne-Marie Cardon: résultat, 40 jours d'incapacité de travail.

Lors du procès qui s'était

Après la librairie *Le Phénix* La librairie «Les temps modernes» à Orléans est saccagée par les fascistes

Une semaine après l'incendie criminel de la librairie «Le Phénix», à Paris, la librairie «Les Temps modernes» d'Orléans a été attaquée par des individus baptisés «phalanges nationalistes». C'est à coup de pavés qu'ils ont brisé une vitrine. Les autres, ils les ont badigeonnées d'emblèmes fascistes et de leur nauséabonde signature. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes, les nazillons ayant opéré dans la nuit de vendredi à samedi derniers.

Les propriétaires, «sans désirer donner plus d'importance à ce genre d'individus», ont porté plainte.

Gageons que les responsables ne seront jamais retrouvés. Il est vrai que le pouvoir et sa police sont tellement préoccupés à baillonner les libertés des travailleurs qu'ils n'auront sûrement pas le temps de pourchasser des individus qui brisent les vitrines des librairies ou les brûlent carrément... Surtout lorsqu'il s'agit de librairies progressistes.

Correspondant Orléans.

Besançon : un syndicaliste CFDT en prison

L'un des condamnés de la radio libre *Radio-25*, Jean-Claude Marthey, arrêté lors d'une manifestation samedi dernier était toujours en prison lundi 17 mars. Il est inculpé entre autres de coups et blessures et injures à agents de police. Il risque plusieurs mois de prison et l'application ferme de sa condamnation à 5 000 F d'amende, prononcée avec sursis pour «diffusion d'émission de radio».

Manifestement, le pouvoir veut faire un exemple: c'est un militant syndicaliste CFDT, délégué à l'usine horlogère DIFOR, l'un des responsables du syndicat de la Métallurgie bisontine qui risque d'être privé de son mandat et de son travail. La pression policière qui se renforce à Besançon et de telles mesures judiciaires visent à décourager toute tentative de résistance populaire à une nouvelle vague de licenciements qui se prépare, que ce soit dans l'horlogerie ou la liquidation totale de Rhône-Poulenc-Textile qui pourrait intervenir après les vacances.

Correspondant

Assemblée générale des enseignants grévistes du Val de Marne à Créteil

Lundi 17 mars, dans l'après-midi, les enseignants du Val-de-Marne se sont réunis en assemblée générale de grève. Ils ont réaffirmé leur opposition à toute fermeture de classes et notamment aux 115 prévues sur le Val-de-Marne. Ils exigent vingt-cinq élèves par classe au maximum et appellent à la grève reconductible jusqu'à satisfaction de ces revendications.

tenu à Rouen le 17 février, le PCF avait nié en bloc ce qui était pourtant l'évidence même. Négations en bloc, mensonges concertés. Lecacheur «n'avait jamais vu Anne-Marie Cardon». D'ailleurs plusieurs élus juraient, sous le foi du serment, qu'il n'avait pas quitté une réunion avec lui ce soir là. D'autres, dont le propre secrétaire de Leroy, jurait avoir eux-mêmes reconduit les visiteuses jusqu'à la grille, dans le plus grand calme évidemment.

Face à ces contre-vérités préfabriquées et à la thèse grossière de la provocation anticommuniste: la parole d'Anne-Marie Cardon et de ses camarades. Mais aussi d'autres témoins: un jour-

naliste et... les certificats médicaux.

Enfin la version présentée par le PCF ne devait pas convaincre les juges. Lecacheur a été condamné lundi à 2 mois avec sursis et à 5 000 F de dommages et intérêts. Les faux témoignages de plusieurs élus du PCF n'auront servi à rien et ils risquent maintenant de se retourner contre leurs auteurs. On peut à ce sujet, noter que Leroy, cité comme témoin, a soigneusement évité de se mouiller personnellement («j'étais au premier étage et je n'ai rien vu»). Un faux témoignage sous serment peut en effet entraîner la suspension du droit d'éligibilité.

Corresp. ROUEN

Maire porte plainte en diffamation contre le PCF

C'est Maire en personne qui, lundi 17 mars, a communiqué à la presse la décision prise par le bureau national de la CFDT de porter plainte contre le secrétaire fédéral du PCF du territoire de Belfort. Ce responsable, JM Martin, avait, dans une interview au journal de sa fédération (No 1 février 1980), accusé Mitterrand, Maire et Henry d'avoir « pacifié l'Algérie au lance-flammes... torturé les militants de la liberté... saisi la presse qui témoignait ».

Répondant à la CFDT qui demandait au PCF de désavouer son représentant, Fiterman devait crier à la provocation !

Sans doute, en toile de fond de cette polémique les différentes conceptions pour une résurrection de l'union de la gauche, il n'en est pas moins vrai que la CFDT aurait eu tort de laisser passer la calomnie.

Calomnie car, comme le précise la déclaration du bureau national : « Cette attaque est une pure ignominie. Elle falsifie l'histoire. La

et ses organisations ont fait ce qu'il était en leur pouvoir, pour permettre au peuple de France de prendre conscience de la nécessité de

avait symboliquement déposé plainte en diffamation auprès du bureau politique du PCF. Ce dernier, par la voix de Fiterman, avait qualifié la protestation cédétiste de « petite opération politicienne anticommuniste dont les ficelles sont du reste un peu grosses », sans répondre sur le fond.

La CFDT estime donc maintenant que le bureau politique « se fait le complice et le responsable des injures de certains de ses militants », et considère qu'à travers de son secrétaire général c'est bien l'organisation syndicale qui est visée.

Au cours de sa conférence

de classe, de défense des libertés alors qu'il ferait bien (sans attendre la énième autocritique qu'il fera sans doute un jour sur ce sujet comme sur tant d'autres), de relire son propre passé et ses avatars.

Nous disons : il faut en finir avec tout ce qui casse ainsi l'avenir, c'est aux travailleurs que la CFDT en appelle : nous voulons l'unité d'action syndicale, nous voulons l'union des forces populaires, nous voulons que la lutte des travailleurs permette peu à peu de reconstruire l'espoir. Pour cela il faut que le PC se reprenne et en finisse de ses agressions contre une organisation de travailleurs ».

Deux décisions ont été prises par la CFDT : lancer une campagne nationale « pour la vérité et la loyauté du débat politique », et engager une procédure de diffamation à l'encontre du secrétaire fédéral du PCF du Territoire de Belfort.

Les attaques du PCF et les réponses de Maire plongent sans doute leurs racines dans le terrain des présidentielles ou plus profondément dans l'affrontement souterrain des conceptions d'union nouvelle. Pour le coup, le PCF ne semble pas avoir visé juste : en dénonçant l'attitude du PS pendant la guerre d'Algérie, il fait le jeu des Rocard et Maire dont le passé s'apparenterait plutôt à celui des porteurs de valises, en qualifiant Maire de « purificateur au lance-flammes », il donne au secrétaire général de la CFDT l'occasion d'une réplique imparable. La CFDT aurait certainement eu tort de s'en priver pour dénoncer le mensonge et les procédés calomnieux du PCF.

D. DELORME

Le déficit croissant du commerce extérieur français

En février, c'est à 4,27 milliards de francs que s'est élevé le déficit du commerce extérieur français, cela après correction des variations saisonnières. La très nette dégradation de la situation de la balance commerciale apparue en décembre 1979, se confirme : le montant du déficit pour les trois derniers mois atteint les 10 milliards, l'équivalent du déficit global de l'année 1979. L'augmentation de la facture pétrolière est loin d'être la seule cause de ce déficit : l'affaiblissement de la compétitivité du capitalisme français, la diminution des exportations exceptionnelles de biens d'équipement contribueront ainsi à élargir le trou financier.

En février, les exportations ont atteint les 39,27 milliards de francs alors que les importations s'élevaient à 43,54 milliards, après corrections des variations saisonnières. Le déficit de février atteint donc presque le niveau record de janvier (moins 4,63 milliards).

LES CAUSES DU DÉFICIT

Pour expliquer ce déficit, comme tous les maux de l'économie française, le gouvernement évoque surtout l'augmentation du prix du pétrole. Certes on ne peut négliger ce facteur : la facture énergétique s'est élevée en février à 9,4 milliards de francs (plus 3,1 milliards par rapport à février 1979).

Cependant, le déficit mensuel moyen calculé sur les trois derniers mois, qui atteint 3,3 milliards contre 0,4 pour la période correspondante en 1979, a crû dans de plus grandes proportions que le prix du pétrole. En effet, le prix moyen de la tonne de pétrole brut importée a progressé de moins de 50 % pour la même période.

Le déficit est dû pour une large part, et le ministère du Commerce extérieur n'a pu le nier, « au montant très important des importations non-énergétiques ». Les importations de biens d'équipement professionnels (6,7 milliards) ont augmenté de 19 % en un an, celles des véhicules (3 milliards) ont monté de 34 % et celles des biens d'équipement ménagers et des

biens de consommations ont crû de 36 %.

Voilà qui traduit, sur le marché intérieur, plus qu'une augmentation de la demande presque stagnante, une baisse de la compétitivité de l'industrie française. Sa tenue à l'étranger est meilleure, mais le développement des exportations (plus 19 % en un an) ne compense pas celui des importations. Si le solde mensuel des échanges, hors énergie, reste positif, il stagne en valeur absolue.

CROISSANCE DU DÉFICIT

En 1978, la balance commerciale était excédentaire (plus 2,2 milliards), elle est devenue largement déficitaire en 1979 (moins 10,1 milliards). Et, pour les deux premiers mois de 1980, le déficit atteint 8,9 milliards. La persistance du froid aggraverait l'effet des nouvelles hausses du pétrole. A ce facteur s'ajoute l'inflation interne (plus 13 % prévu pour 1980) qui diminuera encore la compétitivité des produits industriels à l'exportation. De plus, de très fortes ventes de gros matériels naval et aéronautique ont été enregistrées en 1979, sur la base de contrats obtenus en 1978. Ceux-ci n'étant pas assurés du renouvellement, l'exportation des biens industriels devrait diminuer. Une forte baisse des importations étant exclue, le déficit commercial s'approfondira en 1980.

D. DELORME



Lors de la Conférence de presse de la CFDT, un dirigeant de la CFDT brandit le journal du PCF calomniant Edmond Maire.

CFTC, devenue par la suite CFDT, a été au premier rang de la lutte pour la liberté de l'Algérie, contre les tortures, contre la politique du gouvernement français de l'époque. Des militants de notre organisation, en Algérie, ont payé de leur vie l'appui à l'indépendance de ce pays.

l'indépendance de l'Algérie. Nous avons alors appelé à des grèves, à des manifestations. Nous avons dit, début 1956, notre inquiétude du vote, y compris par les parlementaires communistes des pleins pouvoirs au gouvernement Guy Mollet.

COMMENT MAIRE EXPLIQUE L'ATTITUDE DU PCF

La CFDT avait enjoint le 20 février la direction du PCF de « désavouer immédiatement, publiquement et clairement » la déclaration du secrétaire fédéral Martin, et

ce de presse, Maire a expliqué l'attaque du PCF par la volonté de ce dernier « d'imposer sa domination sur la classe ouvrière toute entière ». Et d'ajouter : le PCF « ne supporte plus l'existence d'une CFDT, seule capable, du fait de son implantation, de faire barrage à sa volonté d'imposer son hégémonie dans les entreprises ».

Au-delà du « problème de vérité et d'honneur », celui de « la loyauté dans les débats » motive la contre-attaque de la CFDT. Sur ce dernier point, Maire devait argumenter la nécessité de s'opposer aux pratiques injurieuses et calomnieuses du PCF, en précisant : « Toute l'expérience concrète des militants syndicalistes, tout le bon sens populaire ne conduit-il pas à se poser cette question dramatique : de quoi seraient capables demain ceux qui aujourd'hui accusent la CFDT d'être responsable des pires ignominies lors de la guerre d'Algérie ? ».

CONDAMNATION DU PCF QUI « ERIGE LE MENSONGE EN MOYEN POLITIQUE »

Le bureau national termine sa déclaration par une condamnation très nette du PCF : « Nous disons notre refus des agissements d'un parti qui érige le mensonge et le procès d'intention en moyen politique, qui prétend, contre toute évidence, représenter seul la classe ouvrière, qui donne des leçons d'histoire, de cons-

Les députés travaillent

Que l'on se rassure, nos députés travaillent. C'est ce qui ressort des « statistiques 1979 » que vient de publier le « bulletin de l'Assemblée nationale ». L'an dernier donc, et pour autant qu'il assiste à tous les travaux, un député aura passé 756 heures et 5 minutes (les plus longues peut-être...) en séance, auxquelles il faut ajouter 219 h 15 de travaux des « commissions spéciales » et 590 h 50 des « commissions permanentes ». Le papier aura coulé à flot, si l'on peut dire : 12 484 pages pour le journal officiel des débats, et 29 980 pages de documents divers. Les lois n'auront pas manqué non plus : le gouvernement avait déposé 121 projets : 68 ont

été adoptés définitivement. Les députés, eux, ont soumis la bagatelle de 790 propositions : 10 d'entre-elles sont devenues des lois, dont 6 en provenance de l'UDF...

Quant aux questions au gouvernement, il y en a eu 13 498, auxquelles il faudrait ajouter les 4 393 transmises en 1978, mais toujours sans réponses. Le gouvernement a répondu à 12 862 d'entre-elles. Sachez enfin, toujours selon les comptes scrupuleux du personnel de l'Assemblée nationale, que 3 412 amendements ont été déposés, que seulement 1 176 d'entre-eux ont été adoptés, et qu'il y a eu 163 incidents de séances, dont 5 pour « faits personnels ».

Recul du PCF aux cantonales

Dimanche 16 mars se sont déroulées 7 cantonales partielles.

● Pour trois cantons, il s'agissait du second tour. A Créon (Gironde) le PS conserve son siège (63,56 %) en enregistrant un gain de 6,47 % par rapport au total des voix des deux partis de gauche au premier tour. Il bénéficie donc d'un très bon report de voix du PCF, mais perd 4,44 % par rapport au résultat du second tour de mars 1979. A Fronton (Haute-Garonne), le résultat est quelque peu différent : le candidat PS est réélu avec 53,23 %, soit -3,44 % de moins que pour la somme PS-PCF au 1er tour et +3,23 % qu'au second tour de mars 1979. Enfin à Gagny (Seine-Saint-Denis), le PCF perd son siège essentiellement en raison du

mauvais report des voix du PS (48,25 %, contre 55,84 % pour les PS, PSU et PCF au premier tour). Le PCF perd 1,75 % par rapport au scrutin de mars 1979.

● Dans les quatre autres cantons, deux députés ont été élus au premier tour. A Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne), le candidat PS conserve son siège avec 66,41 % des voix, progressant de plus de 39 et 16 points respectivement par rapport aux premier et second tour de 1979. A Vermand (Aisne) le député PCF, bénéficiant de l'absence du PS est réélu avec 51,55 % contre 51,23 % au second tour de mars 1979. A Reims 7 PS et PCF obtiennent respectivement 39,46 % et 32,34 % des suffrages exprimés, le PS plus par le recul du PCF que

par sa progression propre (+1,17) devance le candidat PCF. Enfin à Fontaine-le-Don (Seine-Maritime), l'UDF sortant progresse de 0,5 % pour atteindre 48,26 %, PS et PCF bénéficiant respectivement de 44,11 % et de 5,55 %.

● Hormis les cas de Vermand et de Gagny (encore le PCF perd ce canton) où le PCF enregistre des timides progressions, partout le PCF a subi des reculs considérables. A Créon et Fronton, il avait perdu 7,20 et 4,85 points lors du 1er tour. A Reims 7, Saint-Rémy et Fontaine-le-Don il chute de 6,97 %, 8,28 % et 14,31 % ! Dans l'ensemble tous ces reculs ont profité au PS sauf à Reims où le nombre des suffrages exprimés a fortement diminué.

D.D.

Imprimerie Darboy (Montreuil)

Plusieurs centaines de personnes à la journée de soutien

Samedi, plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel des travailleurs de l'imprimerie Darboy de Montreuil (région parisienne), en grève depuis 12 semaines. Dès 15 heures, ouvriers du Livre, habitants du quartier, travailleurs d'autres secteurs, jeunes venus entendre les groupes de rock qui animaient la journée, se pressaient autour des stands de LIP, de Chaix ou du comité de soutien d'un des foyers SONACOTRA de Montreuil.

Plus tard, dans l'après-midi, quelques participants à la manifestation contre l'implantation de la centrale à Plogoff vinrent se joindre à la journée « portes ouvertes » de Darboy comme les y avaient invités les organisateurs à la dispersion de la manifestation. C'est dans une salle bien remplie que commençait la première partie du débat où de nombreux secteurs en lutte actuellement étaient représentés.

Un membre du comité de chômeurs CGT de Montreuil rappelait la situation de l'emploi localement : « 4 500 sans emploi sur une population de 100 000 habitants ; les chômeurs représentent la catégorie professionnelle la plus nombreuse ». Il a énoncé les différences qu'exploite la bourgeoisie pour diviser les travailleurs, y compris lorsqu'elle les prive de leurs emplois.

La division Français-immigrés, les représentants des comités de résidents des foyers Sonacotra de Montreuil-La Noue et de Bagnolet étaient là eux aussi pour en témoigner. A Montreuil, une soixantaine de résidents sont menacés d'être expulsés dès ce lundi 17 mars car la trêve hivernale qui empêche les expulsions pendant la mauvaise saison arrive à expiration. A Villemonble, 250 résidents sont menacés d'expulsion du foyer qui va fermer définitivement.

D'autres secteurs de l'industrie comme une travailleuse de LIP sont venus apporter leur soutien à ceux de Darboy, relançant les discussions sur les coopératives, solution utilisée à LIP, par exemple, mais qui oblige les travailleurs à désigner eux-mêmes les licenciements et les reclassements.

LE DÉBAT

Les points communs entre les deux luttes qui les avaient fait se rencontrer déjà en 1974, lors de la première grève à Darboy ont été soulignés. Mais aujourd'hui, à Montreuil,

comme à Palente, on s'accorde à reconnaître les changements survenus dans la situation, en particulier l'absence de riposte d'ensemble qui a permis à la bourgeoisie de porter des coups très durs à la classe ouvrière.

La question de la coordination des luttes déjà soulevée il y a cinq-six ans pose notamment par les travailleurs de ces deux entreprises ne se pose plus dans les mêmes termes, comme ils devaient en convenir au cours du débat. Mais, à l'époque, où le rapport de force aurait pu être suffisant pour imposer une riposte d'ensemble, comme le rappelait un ancien ouvrier du livre, les confédérations syndicales n'ont pas appuyé ces initiatives, toutes empêtrées qu'elles étaient dans le Programme commun. Un ancien ouvrier de l'IMRO, entreprise rouennaise qui mena une grève importante en 1976, rappela la faiblesse du soutien de la FFTL à leur lutte, syndicat auquel il appartenait, lui et ses camarades. Le secrétaire de la section CGT du centre de tri de Créteil, exclu lui aussi de son syndicat, a mis lui aussi en cause la direction confédérale, expliquant son exclusion par un désaccord de celle-ci sur la coordination des luttes.

Si le mot d'ordre lancé par les grévistes de Darboy, « Seule la lutte paye » reste plus que jamais valable, « comment tirer les luttes de leur isolement ? » Reste aussi la question qu'ils se posent. Les travailleurs de Darboy ont commencé à y apporter un début de réponse : en réservant deux pages de leur journal de popularisation (qu'ils impriment eux-mêmes) aux boîtes en grève ainsi qu'aux autres secteurs qui luttent dans leur domaine, ainsi qu'en réunissant ce 15 mars, dans un même débat, travailleurs du Livre, postiers, hospitaliers, instituteurs en grève, immigrés, chômeurs. Une expérience qui mérite d'être poursuivie.

Correspondant
Montreuil

34e congrès de la FNSEA à Bordeaux

Quelle stratégie pour le syndicalisme agricole ?

La FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) vient de tenir son congrès à Bordeaux. Le congrès a duré deux jours et demi, et bien des questions ont été abordées. On ne peut dire que des réponses très concrètes furent apportées aux interrogations des intervenants, mais nous avons remarqué de la rigueur et une grande volonté revendicative chez bien des congressistes.

La FNSEA est la première organisation syndicale agricole et ce qui s'y passe intéresse des centaines de milliers de paysans. Ce congrès a été jugé très important par tous ceux avec qui nous avons discuté.

L'heure est grave nous a-t-on dit. Trois points éclaireront la gravité de la situation : la loi d'orientation agricole, le revenu agricole, les prix agricoles et la politique agricole commune.

Bien des interventions ont été faites sur la loi d'orientation agricole. Il y a eu de très nombreuses critiques sur tel ou tel aspect, mais aucune remise en cause sur le fond. Tous ceux qui ont critiqué la loi s'en remettent à la direction de la FNSEA pour qu'elle se charge de faire améliorer les textes.

Pourtant, la loi d'orientation vise à l'élimination — cachée il est vrai — de centaines de milliers d'exploitations agricoles « non compétitives ». Nous avons été très surpris de ne pas voir plus de remise en cause sur le fond. Il y a eu ce pendant quelques flottements quand le président Guillaume a félicité M. Cornette, le rapporteur de la commission spéciale, pour le travail effectué. Jeudi matin, devant les congressistes, le président Abeguile de la SNFM s'est désolidarisé des propos tenus envers M. Cornette. « M. Cornette a qualifié le syndicalisme agricole de « force occulte ». M. Cornette est un anti-syndicaliste » nous a dit Pierre Abeguile et il a ajouté : « Comment peut-on le féliciter ? »

LE REVENU AGRICOLE

Tous les intervenants ont été unanimes pour constater que c'est la sixième année consécutive que le revenu agricole baissait. Et la baisse est moins importante parce qu'il y a eu disparition d'exploitations dont les revenus n'ont pas été pris en compte. La question du revenu agricole est liée aux prix agricoles décidés à Bruxelles. La baisse du revenu entraîne un endettement accru pour des dizaines de milliers de paysans qui se sont lancés dans la modernisation. Et aujourd'hui on commence à reconnaître des « faillites » d'exploitations. L'emprise du Crédit agricole et autres banques est telle sur ces exploitations endettées qu'elles en sont les propriétaires officielles et ce n'est pas l'apparition des sociétés civiles de placement immobilier dans le foncier qui vont arranger les petits et moyens paysans.

La baisse du revenu a des incidences très graves sur les petits et moyens paysans

et cela ne va pas s'arranger puisque les « experts » économiques bourgeois ont prévu une baisse des revenus agricoles jusqu'en 1985.

LES PRIX AGRICOLES ET LA PAC

La commission de Bruxelles a vu ses propositions de « hausse » des prix de 2,4 % à 3,5 % rejetées par tous les ministres de l'Agriculture des Neuf qui réclament 8 % de hausse. Pour sa part, la FNSEA réclame 11 % de hausse dont 5 % au mois d'avril.

Chaque année les décisions d'augmentation s'appliquent de plus en plus tard. En attendant les produits agricoles sont payés sur la base des prix de l'année d'avant.

Devant cette situation, la FNSEA a projeté diverses manifestations locales, régionales et nationales. Les régions sont invitées à prendre des initiatives. Une manifestation nationale est prévue à Strasbourg le 25 ou le 26 mars. Elle sera internationale. La FNSEA y enverra des délégations de dix membres chacune, des responsables.

Quant aux interventions sur la politique agricole commune, ce fut l'occasion pour le président Guillaume de s'en prendre aux Anglais accusés de tous les maux.

C'est un peu facile de tout mettre sur le dos de l'Angleterre pour masquer les responsabilités du gouvernement de notre pays, des capitalistes. Pendant qu'on mobilise les petits et

moyens paysans contre l'Anglais, les gros achètent les terres de ceux qui partent. La direction de la FNSEA utilise les petits et moyens paysans comme force d'appui dans le cadre de la rivalité des capitalistes français avec leurs partenaires européens.

QUELLE STRATÉGIE POUR LA FNSEA ?

La direction de la FNSEA a réaffirmé ses positions en faveur de l'agriculture de conquête, de la compétitivité accrue. Elle sait que cela ne peut s'obtenir que par l'élimination des plus faibles, des moins riches. Certes, on s'est inquiété des « baux à prix libre » et des « baux d'un an » en ce qui concerne les fermiers et métayers. Mais rien n'a été proposé pour lutter contre cette politique délibérée qui remet en cause l'acquis qui représente le statut du fermage et du métayage.

Ces silences gênés et ces approbations sans retenue nous inquiètent. Ou bien la FNSEA défend les intérêts des petits et moyens paysans et elle dénonce la loi d'orientation, ou bien elle soutient la loi d'orientation et elle ne peut que soutenir la politique d'élimination des petits et moyens paysans. C'est grave et cela doit être expliqué clairement.

De même sur le plan du revenu les moyens de lutte envisagés sont en-deça de ceux qu'il faudrait employer. Cette affaire est suffisamment importante pour passer à l'action tout de suite.

Alors, on peut s'interroger légitimement sur les objectifs suivis par la direction de la FNSEA. Au-delà des grandes déclarations, il y a bel et bien une volonté de limiter les actions à l'encontre de la politique gouvernementale. Bien des congressistes sont venus parce qu'ils voulaient se battre, mais rien ne dit qu'ils obtiennent satisfaction dans les semaines qui viennent.

Yves LEPIC

LA REDOUTE

« La Redoute », entreprise spécialisée dans la vente par correspondance, est connue. Il y a huit jours déjà, un mouvement de grève s'est déclenché dans une des principales usines de la société, celle située à Roubaix. A l'origine de ce premier mouvement, déclenché par les caristes de l'entreprise, les revendications suivantes : salaire minimum à 3 000 F, les 35 heures de travail hebdomadaires sans perte de salaire, le respect des congés payés, l'allègement des cadences de travail. Le mouvement vient de gagner les deux usines situées toujours dans le Nord, à Wattrelos et Tourcoing. Ce mouvement qui touche ce qui est la première société française de vente par correspondance, est soutenu et mené par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC.

RADIO TECHNIQUE

Les 1 800 salariés de l'entreprise Radio Technique Compelec à Dreux (département de l'Eure-et-Loire) sont en grève totale depuis le jeudi 13 mars. A l'origine de ce mouvement touchant l'entreprise travaillant pour Philips, l'annonce de 300 licenciements.

Autre mouvement de lutte pour l'emploi, celui qui touche actuellement la presque totalité du personnel de l'hôpital de Concarneau (Finistère), soit 296 personnes. Les employés du centre hospitalier, refusent la rupture du contrat de travail des employés auxiliaires à la suite de la limitation du budget de l'établissement.

CHAUFFEURS DE BUS

Depuis le 1er novembre, soit plus de quatre mois, les chauffeurs de bus de la ville de Tours effectuent chaque dimanche, un mouvement de grève total. A l'origine de cette lutte dont la forme permet entre autre une économie des salaires, les revendications suivantes : une augmentation des salaires de 5 %, l'amélioration des conditions de travail, les 35 heures de travail hebdomadaires sans perte de salaire. Les tramonts de la ville de Tours, devant l'intransigeance de la direction, ont décidé en conséquence de durcir leur mouvement de manière appréciable : ils ont décidé de déclencher une grève reconductible toutes les 24 heures.

A Nantes, les 585 chauffeurs de bus sont également en grève depuis plusieurs jours en vue d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail pour l'essentiel.

MARSHAL

Grève des 500 travailleurs et travailleuses de l'entreprise Marshal SEV (matériel automobile), entreprise située dans la ville de Châtelleraut (Vienne). Les grévistes exigent depuis le 13 mars, date de début du mouvement, une augmentation uniforme de 300 F pour tous avec effet rétroactif au 1er mars.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse postale BP 225 - 75927 Paris cedex 19
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP
Commission paritaire : 56 942
Libeller les chèques à « Aujourd'hui Presse »
Société Générale 200 208 66

Chaque jour,
achetez le Quotidien du Peuple
dans le même kiosque

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple

205-51-10

Moscou et Hanoï attaquent violemment la Yougoslavie

Depuis l'invasion soviétique en Afghanistan, la presse officielle d'Union soviétique a plusieurs fois attaqué publiquement certains journaux yougoslaves qui condamnaient l'intervention. Mais ces derniers jours, un nouveau pas a été franchi : le journal soviétique *Izvestia* s'en est pris directement à la politique du gouvernement yougoslave, reprochant à « certains dirigeants » de ce pays d'avoir mis leur poids dans la balance pour obtenir une réunion ministérielle des pays non-alignés, sur la question de l'Afghanistan, et de faire le jeu de la Chine et des USA.

L'ambassadeur yougoslave à Moscou a riposté en déclarant que « ces grossières attaques » étaient sans fondement.

On retrouve, et cela n'a rien d'étonnant, le même genre d'accusations dans la presse vietnamienne. C'est ainsi que le journal de l'armée a accusé la Yougoslavie d'avoir « sapé la cohésion du mouvement non-aligné » et d'avoir « travaillé au service de l'impérialisme américain et de l'expansionnisme de Pékin ». Le journal accuse encore Belgrade d'avoir « falsifié la vérité » à propos du Cambodge et de l'Afghanistan.

Et, comble d'ironie, il est reproché à la Yougoslavie d'avoir « violé la souveraineté de l'Afghanistan et de chercher à dévier le mouvement du non-alignement de ses objectifs de lutte contre le colonialisme et l'impérialisme ».

Faut-il rappeler aux dirigeants vietnamiens que ce sont des troupes russes qui ont envahi l'Afghanistan et des troupes vietnamiennes qui occupent le Cambodge, et non les troupes yougoslaves ?

Et en matière de non-alignement, nous conseillons vivement aux dirigeants vietnamiens de relire attentivement les textes adoptés aux diverses conférences mondiales. Ils y verront que les bases du non-alignement sont dirigées non seulement contre l'impérialisme, mais également contre toute politique de force d'où qu'elle vienne, contre l'hégémonisme et contre les blocs, de l'Est comme de l'Ouest. La Yougoslavie s'est toujours battue pour la défense de tous ces principes, sans exclusive. On comprend que cela suscite la hargne de Moscou et de Hanoï qui pratiquent sans vergogne la politique de force et voudraient faire basculer le mouvement des non-alignés de leur côté.

Claude LIRIA

Le Vietnam condamné à la Commission des droits de l'homme de l'ONU

La commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté lors de sa 36e session une résolution condamnant l'invasion vietnamienne au Cambodge comme une violation des droits de l'homme.

La résolution qui demande le retrait des troupes étrangères, « exprime une vive anxiété à propos des nouvelles souffrances infligées aux hommes, y compris l'exode massif de réfugiés ».

Le représentant iranien a dit que l'agression des troupes étrangères a non seulement empiété sur la souveraineté et l'indépendance du

Cambodge, mais a aussi violé les droits de l'homme.

Le représentant du Kampuchéa démocratique a dénoncé l'utilisation d'armes chimiques « tels que des gaz et des toxiques qui tuent les vieillards, les enfants et les femmes ».

Le représentant chinois a déclaré, entre autres : « A cause de ses ambitions hégémoniques, un pays en occupe un autre, opprime et asservit un peuple et le prive de son droit à l'existence. Cela constitue une violation très grave des droits de l'homme ».

Elections législatives en Iran

Au 1er tour des législatives, le Parti de la République Islamique - opposé au président Bani Sadr - obtiendrait au moins le double des sièges des partisans du président. Toutefois de nombreuses plaintes sont déposées pour fraude électorale. Bani Sadr a déclaré que là où les fraudes seraient prouvées les élections seront annulées.

Des Moudjahidine demandent d'ailleurs de nouvelles élections, du fait de « nombreuses irrégularités ». Certains ont même été arrêtés pour fraudes.

Le 11 mars, Bani Sadr déclarait : « Maintenant, le conseil de la révolution est faible. Il ne peut pas fermement prendre de décision. Même s'il décide quelque chose, il ne peut pas la mettre résolument en application. Il en résulte que des dizaines de centres du pouvoir sont apparus et chacun d'eux fait ce qu'il veut ».

Si les résultats des élections sont confirmés, la situation va être encore plus difficile pour Bani Sadr, pour entreprendre les transformations nécessaires.

Erythrée : « l'ennemi a dû battre en retraite »

Interview de Mohamed Saïd, membre de la direction du FPLE,
recueillie par Claude Lebrun

Etes-vous en mesure d'accroître les pressions sur l'Ethiopie ?

« Notre objectif est d'infliger des défaites à l'ennemi, pour accroître notre victoire. C'est ce que nous faisons depuis 19 ans. L'ennemi a dû battre en retraite, et faire appel à des forces étrangères. (Hier les USA et Israël, aujourd'hui l'URSS et ses satellites - NDLR).

Etes-vous en position

de force militairement pour négocier ?

« La situation militaire est en notre faveur. Nous avons subi des revers mais, en décembre 1979 et en janvier, nous avons lancé notre contre-offensive et infligé des revers cuisants à l'ennemi. Nous avons l'initiative sur ce terrain. Depuis fin janvier l'intensité des combats a fortement décru.

A chaque fois qu'il est en difficulté sur le terrain, le

DERG parle de solution négociée, pour gagner du temps. C'est ce qu'il fait actuellement.

Nous avons les forces suffisantes pour infliger une défaite à l'Ethiopie. Quatre millions d'Erythréens sont prêts à mourir pour l'indépendance. Notre principal fournisseur d'armes c'est notre propre ennemi ».

Quelles sont les zones que vous contrôlez ?

« L'Erythrée est un pays agricole. La campagne est entièrement sous notre contrôle, ainsi que la ville de Nakfa. Dans les autres villes, Keren, Massawa... nous portons des coups importants. Nous les acculons à une situation défavorable. Nous lançons des attaques sporadiques, mais pas une offensive généralisée contre elles, actuellement ».

Claude LEBRUN

L'échec de la 5e offensive soviéto-éthiopienne

Interview de Sebhat Ephrem, membre du Bureau Politique du FPLE
et responsable du département des organisations de masse



Combattants érythréens.

« Dans les trois premiers offensives, l'ennemi a été capable de se rendre maître de certaines de nos zones libérées. Nous avons dû nous retirer des villes du sud, de l'est et du nord dans la région du Sahel depuis Afabet.

Ce schéma a changé presque complètement en notre faveur lors de la quatrième offensive. L'ennemi n'a pas pu avancer et les unités d'élite 508 A/B qui dirigeaient la quatrième offensive ont subi des pertes sévères en hommes et en matériel. Le moral des troupes d'occupation a été sérieusement atteint et il devenait de plus en plus difficile pour le DERG de soutenir le moral de ses troupes, de maintenir l'élan des offensives précédentes pour les entreprises militaires à venir.

Ainsi, la cinquième offensive a été planifiée dans une chute du moral des troupes d'occupation, et une désillusion croissante à l'égard de cette guerre coûteuse qui n'allait pas finir dans un avenir proche. Elle avait pour double objectif de démontrer au monde et

aux masses éthiopiennes en particulier que la question érythréenne était près d'être réglée avec ce dernier assaut, et, qu'à partir de là, on pourrait concentrer l'effort sur la restauration de l'économie dévastée par la guerre ; et également, de restaurer le moral des troupes. (...)

En bref, les préparatifs ont été méticuleux, du point de vue de tous les aspects décisifs. L'appareil de propagande ennemi exerçait même des efforts considérables pour préparer l'opinion publique internationale à l'imminent « assaut final » contre les « bandits » érythréens... La 5e offensive était cruciale pour les implications qu'elle aurait eues pour les deux parties. Et indiscutablement, son échec a impliqué un changement dans l'équilibre des forces en notre faveur.

Le DERG se ferait des illusions et perdrait la tête s'il croit mobiliser encore ses forces armées pour une autre offensive à moins qu'il n'introduise de nouveaux éléments qualitatifs.

Les troupes ennemies qui avaient progressé dans les

Contre les interventions soviétiques

A l'issue d'une conférence ministérielle islamique, à Ryad en Arabie Saoudite, les ministres présents ont condamné l'invasion soviétique en Afghanistan et appelé les pays islamiques à soutenir le peuple afghan. Le 11 mars à La Mecque, Arabie Saoudite, ils avaient appelé également à soutenir le peuple so-

malien et les forces musulmanes de la Corne de l'Afrique dans leur lutte contre l'intervention russe sur ce continent et exigé le retrait immédiat des troupes soviéto-cubaines de la région. En même temps, ils condamnent les Etats-Unis qui continuent à soutenir l'occupation israélienne de terres arabes.

trois premières offensives, ont échoué dans la 4e offensive et ont été complètement repoussées et neutralisées dans la cinquième offensive. Il est indiscutable que l'ennemi s'était prématurément réjoui de sa supériorité totale sur nous, et même à grand prix avait marqué quelques victoires dans les trois premières offensives. Maintenant, dans la cinquième offensive, les meilleurs corps d'armée ont virtuellement été balayés. Tous les commissaires et of-

ficiers de haut rang sont morts dans la bataille ; et toutes les armes sophistiquées amassées pour le « dernier assaut » sont tombées intactes entre nos mains. Tous ces facteurs indiquent clairement que nous approchons de l'étape - même si elle n'est pas encore cristallisée - du point où personne ne peut gagner, et où s'introduira une phase nouvelle, où nous avons sur tous les points, une supériorité décisive ».

Les côtes bretonnes ne seront pas un cimetière pour les pétroliers !

Après Trégastel et Ploumana'ch, c'est maintenant la baie de Saint-Brieuc qui est envahie par la boue noire et visqueuse de l'épave du *Tanio*.

70 kilomètres de côtes sont à ce jour polluées par la marée noire. Le plan Polmar, «une mesure administrative» disait le préfet. Voilà la troisième fois que les Bretons sont frappés par de telles «mesures administratives».

Après le *Torrey Canyon* et l'*Amoco-Cadiz*, maintenant le *Tanio*. La colère monte, derrière les déclarations apaisantes des pouvoirs publics restent les questions que tout le monde se pose ici de plus en plus fort. Comment se fait-il qu'on laisse naviguer des pétroliers qui se cassent en deux ? Quelles mesures sont prises pour faire respecter les voies maritimes ? Qui protège les compagnies pétrolières ? Deux ans après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, les responsabilités ne sont toujours pas établies... Pourquoi deux ans après l'*Amoco-Cadiz*, en est-on toujours réduit à la pelle et au balai pour lutter contre la marée noire ?

1 300 hommes nettoient actuellement les plages. Pendant le week-end la pollution s'est largement répandue vers l'Est jusqu'à la baie de Saint-Brieuc alors que la pollution de l'*Amoco-Cadiz* s'était arrêtée à l'île de Bréhat. C'est sous la forme de galettes d'au moins 20 centimètres de diamètre, que la boue noire se dépose

sur le sable, le goémon, les rochers. Des rochers qu'il faudra lessiver. Malgré les efforts des nettoyeurs 2 000 tonnes du produit seulement auraient été récupérées. Seuls les missions envoyées dans les parages de l'épave, des boules de mazout de 10 à 30 centimètres de diamètre remontent toujours à la surface. On voit des traces

d'irisation dans un rayon de 20 kms autour de l'épave immergée. Il s'agit soit de la fuite du carburant contenu dans les soutes, soit de la remontée de mazout écoulé lors du naufrage. En attendant aucune décision n'a été prise quant au sort de cette épave. Le conseil municipal de Pleumeur-Bodou demande qu'une décision (renflouage ou grenadage) soit prise avant 10 jours «*ceci pour éviter une pollution échelonnée.*»

CHOMAGE ; DESTRUCTION

Du fait de la pollution les goémoniers se retrouvent au chômage. Or de Pleubian à Paimpol de nombreuses familles vivent de la récolte du goémon. Que dire de l'erreur qui a présidé à la disposition d'un barrage de protection flottant au niveau du port de la Roche-Jaune sur le Jaudy. Tel qu'il était disposé ce barrage aurait inévitablement conduit les nappes de mazout sur les parcs à huîtres de la Roche-Jaune. La direction de l'équipement n'avait tenu aucun compte des suggestions des habitants et des ostréiculteurs. Il a fallu deux jours entier de discussion et de palabres avant que la direction de l'équipement



Comment pourrait-on laisser naviguer une telle « épave flottante » selon le mot d'un ancien commandant du *Tanio* ?

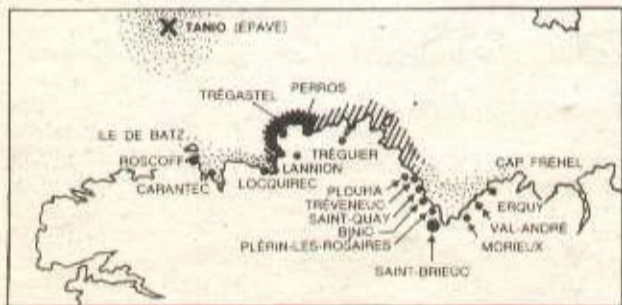
consente à déplacer son dispositif. Voilà qui donne une idée de la façon dont sont traités les populations par le pouvoir.

Samedi on découvrait le corps de Louis Ardaud 51 ans, second capitaine du *Tanio*, 8 morts dans cette catastrophe, 40 lors de l'explosion du pétrolier *Betelgueuse*, voici un an, 35 membres d'équipage disparus la semaine dernière

dans l'explosion d'un pétrolier espagnol. Des morts qui accusent ce système basé sur le profit. Mais les Bretons qui ont crié leur colère à Plogoff ne sont pas prêts

à accepter que leurs côtes deviennent un cimetière de pétroliers.

Léon CLADEL



Grève des instituteurs : le ministère distribue des zéros de conduite

Le ministre de l'Éducation, Christian Beullac, n'est pas content. Le mouvement de grève qui se poursuit depuis plusieurs semaines à Paris, et qui se développe ailleurs, le met hors de lui. Il vient donc de prendre une plume fielleuse, pour dénoncer partout le «contre-sens» de ces pauvres instituteurs qui n'ont rien compris à la politique qu'il met en œuvre, et qui se laissent mener par le «desir de quelques uns d'exploiter cette situation à des fins partisanses».

Sa lettre commence sur l'air de «je suis le mal aimé» : «Cette année, au moment des traditionnelles mesures de préparation de la rentrée, le ministère de l'Éducation fait figure d'accusé. Selon nos détracteurs, nous ne savons pas saisir l'occasion de la baisse démographique pour conduire une politique d'amélioration de la qualité de notre enseignement. Nous sommes des comptables, peu épris de justice sociale... Quel contresens ! Peu de nos concitoyens ont une pleine conscience des progrès considérables qui ont été réalisés dans l'éducation, au cours des dix dernières années. Peu aussi ont conscience de l'ampleur de la chute démographique que connaît notre pays depuis 1974 et qui atteindra l'an prochain le cours préparatoire, première année de scolarisation obligatoire. Peu mesurent enfin que le budget 1980, adopté par le parlement, s'il marque un ralentissement dans le rythme de progression des budgets d'éducation, traduit le choix du gouvernement de poursuivre la politique d'amélioration de la qualité de notre enseignement à laquelle les Français

montrent, à juste titre, qu'ils sont attachés».

Suivent quelques considérations désobligeantes pour «les mouvements d'opinion»... et surtout une série de chiffres qui devraient jouer le rôle d'argument-massue. Pensez donc. Pendant ces dix dernières années, il y a presque autant de maîtres en plus que d'élèves en moins dans les écoles, un enseignant de plus pour 11 élèves de plus dans les collèges, un enseignant de plus pour 10 élèves de plus dans les lycées et pour 7 dans les LEP... Parlons aussi de la «préscolarisat[i]on», qui aurait fait des progrès fulgurants. Jugez plutôt : cette année, «33,9 % des enfants de 2 ans sont préscolarisés»... et la conclusion : «Il est légitime de penser dans ces conditions que la demande sociale de préscolarisat[i]on à deux ans a été satisfaite, puisque la capacité d'accueil mise en place dans le cadre de la préparation de la rentrée 1979 aurait permis d'accueillir 22 000 élèves en plus de ceux qui ont été réellement accueillis»... On croirait entendre une stupide histoire de problèmes de robinets qui fuient, on a envie de conclure, comme dans le

Appel de la Coordination parisienne des comités de grève

La Coordination parisienne des grévistes appelle à une coordination nationale de tous les délégués d'assemblées d'instituteurs(trices) en grève ou non, de toutes les instances syndicales, en accord avec la plateforme de lutte et les formes de lutte des grévistes parisiens.

MARDI 18 MARS, rendez-vous à 19 heures, Bourse du Travail, boulevard du Temple, Métro République.

MERCREDI 19 MARS, pour le lieu et l'heure, téléphoner mardi après-midi et mercredi matin à Yvonne Denierry, 271.90.14.

Pour faire céder Beullac, pour l'annulation de toutes les fermetures de classe et suppression de postes, pour les 25 élèves par classe minimum, les instituteurs en grève à Paris demandent aux bureaux nationaux du SNI et du SGEN d'appeler dès aujourd'hui à la grève nationale avec assemblée générale souveraine décidant de la reconduction dans les localités et les arrondissements. Ils exigent le paiement des journées de grève.

fameux sketch «et il y a des jours où ça s'évapore...».

Car enfin, si nous étions dans une telle situation d'abondance, comment expliquer que dans certains quartiers, il y ait encore de longues listes d'attente ? C'est trop facile de dire qu'en moyenne, les classes ont aujourd'hui 29,9 enfants, surtout quand on dit par ailleurs que 1 551 classes en comptent moins de 9. Que signifient de telles moyennes, sinon que dans plus d'une banlieue, les classes dépassent largement les 30 élèves. Comment traiter ainsi les grévistes, quand on sait que dans les écoles où sont prévues des ferme-

tures de classes, à Paris par exemple, les institutrices savent déjà que concrètement, cela veut dire qu'on ne prendra plus les enfants à 2 ans ? On nous parle d'améliorer la qualité. Comment est-ce possible si on bourre les classes ? Les instituteurs demandent 25 élèves par classe. Les chiffres triomphalistes du ministère sont bien au-dessus... Alors, il n'y a rien d'alarmiste dans la grève en cours. Ce que dénoncent les enseignants et les parents qui y participent, c'est bien le risque d'une aggravation de la situation, au nom des économies de budget !

Monique CHERAN

Qui paiera la facture de l'Amoco Cadiz ?

«Vous n'avez pas su l'arrêter, donc c'est votre faute», c'est ce qu'ont répondu les propriétaires de l'*Amoco-Cadiz* au gouvernement français lors de l'émission *Le nouveau vendredi*, consacrée à l'indemnisation des victimes occasionnées par la marée noire de 1978. L'arrogance et le cynisme de ces PDG apparaissent encore plus fortement à l'heure où une nouvelle marée noire pollue les côtes bretonnes. Le téléspectateur était frappé par la puissance des trusts pétrolier qui disposent de bataillons d'avocats, d'ordinateurs perfectionnés pour piéger les justes demandes de réparation des victimes. Dans trois ans, quand le juge Mac Garr aura pris sa décision, on aura peut-être oublié, à moins qu'il n'y ait eu d'autres marées noires !... Dans tous les cas, les travailleurs bretons refusent de fournir de la main d'œuvre gratuite pour les trusts pétroliers.

«Un navire fatigué...»

Le capitaine Bougeard, ancien commandant du «Lorraine», rebaptisé *Tanio*, après sa vente, a déclaré : «Il y a dix ans, le *Tanio* était déjà un navire fatigué. Plusieurs cuves fissurées fuyaient entre elles. Si, à l'époque, cela n'avait aucune influence sur la rigidité de la coque, les années ont passé et la corrosion interne a accompli inexorablement son travail de sape». Ce pétrolier, qu'il qualifie de véritable «épave flottante», a été revendu par son armateur français et «révisé» pour poursuivre ses périples.

«Lors des derniers travaux effectués à la Spezia, en Italie, ajoute le capitaine Bougeard, tout le fond du navire a été changé. En fait, on a cousu une pièce neuve sur un pantalon effiloché de partout».

Comment se fait-il qu'un tel navire se voit vu attribuer la plus haute cote lors de l'examen réglementaire ? Un expert explique le déroulement du contrôle : «Toutes les citernes ne font pas l'objet de visite mais nous examinons celles que nous croyons les plus faibles. (...) Mais malgré des lavages intensifs les parois des citernes restent trop souvent enduites d'hydrocarbure qui nous gênent dans nos recherches». Parfois, les armateurs dissimulent des défauts de leur navire : «Lors des passages en cale sèche on découvre parfois des choses non pas cachées mais non signalées».

Un chef mécanicien du *Tanio* a à la retraite : «Il suffisait d'emprunter le passavant par forte mer pour se rendre compte des efforts exceptionnels que la coque subissait juste à l'arrière de la passerelle. Le bateau couinait».

Il était pour le moins irresponsable de négliger le talonnage d'un tel bateau dans le port de Wilhelmshaven une semaine avant la catastrophe (la coque du bateau, déjà fragile avait touché le fond).

Il faut savoir que des courtiers vendent des bateaux qu'ils n'ont jamais vus, que des experts n'inspectent jamais complètement les navires. Des bateaux vendus pour la ferraille sont parfois remis à flot. Et l'on vient nous parler de fatalité quand meurent des marins, quand des centaines de kilomètres de côtes sont polluées.

18 mars 1871

Le prolétariat parisien prend le pouvoir pour faire valoir les droits du peuple

Barricade avenue Jean-Jaurès, le 18 mars 1871.



Le 18 mars 1871, les ouvriers parisiens organisés dans la Garde Nationale, chassent le gouvernement bourgeois pour instaurer une démocratie socialiste donnant le maximum de libertés pour le peuple. Il s'agit pour eux de développer et d'affirmer certains droits de l'Homme et de la Femme, comme le droit au travail, le droit à l'organisation du travail dans un sens socialiste, mais aussi le droit à l'insurrection contre les exploités de tous ordres

Le 18 mars 1871, les communards s'emparèrent du pouvoir pour briser l'Etat bourgeois. Cette insurrection populaire fut le fruit d'une intense propagande révolutionnaire et d'un patient travail qui allait de pair avec une formidable organisation de la classe ouvrière (une centaine de sociétés ouvrières à Paris en 1870, représentant de 20 à 30 000 hommes et femmes) pour remettre en cause l'hypocrisie des pseudo-démocrates qui se réclamaient encore des «droits de l'homme» de 1789 : liberté (d'exploiter), égalité (en droit mais pas en fait), fraternité (entre les classes, mais pour mieux réduire à merci les travailleurs).

UNE JOURNÉE QUI VIENT DE LOIN

Le 18 mars 1871, après six mois de guerre contre la Prusse et deux mois d'armistice, la Garde Nationale parisienne résiste à une tentative de gouvernement de Thiers pour la désarmer. Six mois plus tôt, le 4 septembre 1870, la bourgeoisie républicaine avait tenté de subtiliser, comme en 1848, la victoire populaire. Mais compte tenu du siège par les Prussiens (Paris est encerclé le 17 septembre), elle feint une attitude patriotique. Elle doit compter avec le peuple, qui entre en masse dans la Garde Nationale, où il élit lui-même ses chefs, des révolutionnaires qui ont œuvré depuis plusieurs années, soit dans les réunions publiques, soit dans les syndicats. Ces révolutionnaires, au travers de leurs organisations (Association Internationale des Travailleurs, Parti Blanquiste) ont dégagé un projet socialiste : la Commune. Cet objectif devra réaliser l'émancipation des travailleurs et des travailleuses tout en supprimant l'Etat. On ne veut plus de cette police omniprésente, provocatrice et brutale, de ces juges au service du capital et de l'arbitraire gouvernemental, de ces curés qui violent «la liberté de conscience».

Le gouvernement provi-

soire du 4 septembre, qui a dû rétablir les libertés de réunion et de presse, doit bientôt faire face à ce projet populaire dont plusieurs organisations se font les porte-paroles, notamment les comités de vigilance, regroupés par le «Comité Central Républicain des vingt arrondissements». Mais il apparaît bientôt que ce gouvernement n'est guère plus démocratique que son prédécesseur : la police secrète, les juges, restent en place, et Thiers, pour qui l'ennemi principal est le peuple, traite secrètement avec Bismarck. Du côté populaire, on prend rapidement conscience de cette duplicité, et à trois reprises l'élément avancé de la Garde Nationale et les clubs rouges tentent d'instaurer la Commune par l'insurrection (31 octobre 1870, 6 janvier et 22 janvier 1871). Mais si le peuple, affamé par les spéculateurs, décimé par le froid, saigné par les sorties inutiles et meurtrières, ne peut empêcher la capitulation, il n'en garde pas moins ses armes.

En dehors de mauvais fusils, il s'est constitué par souscription populaire un arsenal de canons et de mitrailleuses (plus de 400 pièces). Fin février, la Garde Nationale se fédère ; début mars, elle récupère ses canons pour les emmener dans les quartiers périphériques. Les révolutionnaires de ces arrondissements (11ème, 13ème, 14ème, 15ème, 18ème, 19ème, 20ème) s'organisent en double pouvoir, et préparent l'insurrection. Le gouvernement, qui se livre à toute une série de provocations, tente de les prendre de vitesse, et le 18 mars, avant l'aube, lance une vaste opération de police. Cette tentative de coup d'Etat est réduite à néant par le soulèvement populaire, où les femmes se mettent au premier rang, où les soldats mettent crosses en l'air tandis que les gendarmes sont faits prisonniers.

En fin de matinée, les comités blanquistes et la Fédération de la Garde Nationale prennent l'offensive,

Il est de bon ton, de nos jours, de renier le mouvement ouvrier, certains «maîtres-penseurs» allant même jusqu'à l'accuser d'avoir engendré une forme de totalitarisme. Ces attaques en règle, qui viennent aussi bien d'un Giscard que d'un Marchais, se mènent sous la bannière largement déployée des «Droits de l'Homme», dont tous sont, à les en croire, les plus fidèles adeptes et les meilleurs avocats. Mais, moins d'un siècle après la «déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen», quelle perception du problème avaient les héroïques Communards de 1871 ? Pour quelles libertés ont-ils si vaillamment combattu ?



en se concurrençant parfois. Les «forces de l'ordre» se désagrègent, la police et le gouvernement Thiers s'enfuient à Versailles. En fin de soirée, les fédérés hissent le drapeau rouge sur l'Hôtel de Ville, ainsi que sur plusieurs ministères de la place Vendôme et sur la préfecture de police.

LES DROITS DU PEUPLE

Ce mouvement du peuple affirme le droit à l'insurrection, reprenant l'un des principes de la constitution de 1793, «que tout citoyen soit soldat», écrit Poirier dans le Journal *Le Prolétaire*. Il traduit ainsi on ne peut plus clairement l'une des grandes convictions communarde : le peuple ne peut construire son avenir qu'à la condition d'être armé. Ce serait cependant un

grâce contresens que d'imaginer les Communards comme des militaristes. L'un de leur premier décret est l'abolition de l'armée permanente ; s'ils veulent la supprimer, c'est pour permettre l'exercice des libertés ouvrières. Il en est de même pour la «suppression» de la préfecture de police, réclamée avec force depuis le 4 septembre.

Les «droits du peuple», pour les Communards, sont antagoniques avec les «droits de l'homme» des Versaillais, car ils s'attaquent à la «liberté du travail» qui n'est que la liberté d'exploiter les travailleurs à outrance, et aussi aux «droits à la propriété». Pour les Communards, il y a distinction. D'un côté il y a les «privileges» et l'arbitraire, «l'esclavage à perpétuité», et de l'autre, comme l'ex-

pliquent les élus du 17ème arrondissement, «la revendication des droits de l'homme ; ces droits de l'homme, c'est le peuple maître de ses destinées, c'est la justice et le droit de vivre en travaillant». La base du raisonnement, c'est «le producteur». Les Communards veulent «en finir pour toujours avec le salariat, et supprimer le patronat». L'ouvrier bijoutier Fränkel ne manque pas de signaler qu'il ne s'agit pas de rééditer la révolution bourgeoise de 1789 : «La révolution du 18 mars a été faite exclusivement par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, nous qui avons pour principe l'égalité sociale, je ne vois pas la raison d'être de la Commune» (12 mai). Ce qu'on revendique dans les quartiers, c'est «le droit d'association» (14ème arrondissement) mais surtout «le travail collectif» (11ème arrondissement). On pose le problème de «l'organisation du travail», par la coopération généralisée, sous la houlette communaliste. Il ne s'agit plus d'appuyer de petites coopératives ouvrières élitistes et légalistes, justement dénoncées par Marx et les blanquistes les années précédentes, mais de développer ce système à l'échelle de corporations entières.

Le typographe Bertin, membre de la Commission du Travail et de l'Echange, définira ainsi le but de la révolution : «L'affranchissement du travail, l'abolition des monopoles et des privilèges de la bureaucratie, de la féodalité financière, agioteuse et capitaliste», pour favoriser la coopération généralisée.

Le Comité Central de l'Union des Femmes, une filiale de l'AIT, est du même avis : «La réorganisation du travail tendant à assurer le produit au producteur ne peut s'effectuer qu'au moyen d'associations productives libres, exploitant les diverses industries à leur profit collectif». Sur le plan pratique, la Commune, avec sa Commission du Travail et de l'Echange, va donc encourager les sociétés ouvrières,

pour que toutes et tous aient du travail. Des ateliers sont réquisitionnés et activés. Une vingtaine de sociétés ouvrières reprennent vie, et l'Internationale poursuit sa reconstruction : il y a bientôt 36 groupes actifs, regroupant entre 1 000 et 2 000 militants.

Malgré tout cela, ou plutôt à cause de tout cela, la bourgeoisie a accusé, et accuse encore, la Commune d'être un gouvernement totalitaire et sanguinaire.

Dans certains domaines, la Commune a appliqué la dictature du prolétariat. Elle a réprimé une manifestation des «Amis de l'ordre», qui était une provocation contre-révolutionnaire. Elle a fait fusiller une centaine de gendarmes, ecclésiastiques, juges, généraux, mouchards, qui tous étaient des ennemis de classe ; mais qu'est-ce au côté des milliers d'innocents assassinés par les Versaillais auparavant, et surtout à côté des terribles massacres perpétrés par Thiers pendant la semaine sanglante, au non des «principes» de 1789...

En fait, on ne peut être qu'étonné, au vu des réalités de l'époque, par l'aspect légaliste des révolutionnaires de 1871 : ils se plient au suffrage populaire avec les élections du 26 mars, ils élaborent démocratiquement une législation au service du peuple. Tout en ayant conscience de la nécessité de la dictature du prolétariat, la Commune ne s'est jamais donné les moyens d'appliquer systématiquement, un tel plan, soit qu'elle ait répugné à le faire, soit que les exigences de la lutte armée ne l'en ait détourné. Il n'en reste pas moins que les détracteurs modernes de la Commune ont raison. Ce n'est pas sous la bannière des «droits de l'homme» que le peuple parisien s'est dressé, mais pour quelque chose de plus grand : les Droits du Peuple. C'est ce qui fait toute l'actualité et toute l'exemplarité de la Commune.